

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2009

Rapport d'activité

Rapport moral

“Pignon sur rue”

Au-delà d'une activité toujours très dense, tant auprès des collectivités que des particuliers, jalonnée par un cycle de formation intense pour les élus et émaillée de manifestations culturelles, l'année 2009 restera marquée par l'installation du CAUE dans ses nouveaux locaux.

Si, à vol d'oiseau, 150 m seulement séparent le Cours du Palais de l'Avenue de l'Europe Unie, le chemin parcouru se mesure en d'autres termes. Ce déménagement symbolise en effet l'aboutissement d'un projet global de développement du CAUE, longuement mûri, qui s'est construit progressivement durant mes 12 années de Présidence.

Cette ambition que j'ai portée pour le CAUE de l'Ardèche, s'est nourrie d'un travail collectif, et je remercie toutes celles et ceux qui y ont contribué. Ce dessein n'aurait pu se réaliser sans nos partenaires et adhérents qui nous expriment et nous renouvellent leur confiance, ni sans les membres du Conseil d'Administration et du Bureau, qui constamment ont œuvré à mes côtés pour permettre à l'Ardèche de bénéficier d'un CAUE toujours plus performant.

Mais je voudrais aussi saluer l'investissement de l'équipe technique sur laquelle l'activité du CAUE repose au quotidien. Une équipe que j'ai vue, au fil des ans, s'étoffer, s'adapter, se renouveler et se remettre perpétuellement en question et dont les maîtres mots sont dynamisme, compétence et motivation. Pluridisciplinaire, pour croiser le plus largement les approches, cette équipe nous prouve chaque jour que tout projet, quelle que soit son ampleur, est unique et que dans des territoires aussi sensibles et fragiles que les nôtres, ce rôle de conseil et d'accompagnement est un outil privilégié, particulièrement précieux pour tous.

En cette période anxiogène en raison des aléas économiques et des incertitudes structurelles et financières qui pèsent sur les collectivités, le CAUE aura dans les prochaines années de nouveaux défis à relever. Il conviendra plus que jamais de rester à l'écoute des élus et des habitants de notre département, en anticipant en permanence les nouveaux enjeux d'aménagement face aux mutations de nos territoires et aux évolutions institutionnelles.

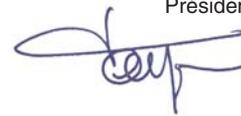
En 2001, en préambule du rapport d'activité je précisais que “le chantier entamé ne se situe qu'à ses prémices, et un long chemin reste à parcourir”.

Aujourd'hui, une étape importante est franchie pour le CAUE de l'Ardèche et je passe le relais à mon successeur. Je sais qu'il pourra compter sur vous tous, pour que le CAUE puisse, à l'avenir, conserver à la fois cette proximité de terrain et cette capacité de réflexion pour remplir sa mission de service public dans un souci croissant de qualité, mais aussi de générosité et de solidarité, car l'architecture et l'urbanisme sont riches des liens sociaux qu'ils engendrent.

Jean-Claude Tournayre

Conseiller général

Président du CAUE de l'Ardèche



Sommaire

1/ Les acteurs du CAUE

Le conseil d'administration, les membres adhérents, l'équipe technique

2/ Les nouveaux locaux du CAUE

3/ Formation des élus et techniciens

4/ Le conseil aux collectivités

Un département rural, des projets opérationnels, réhabilitation et construction de bâtiments, aménagement d'espaces publics

5/ Le conseil aux collectivités

Urbanisme opérationnel, documents d'urbanisme

6/ Le concours départemental des villes et villages fleuris

La remise des prix du concours 2008, le concours 2009

7/ Le conseil aux particuliers

8/ L'exposition "contrées familières"

9/ Éclats de ville(s)

10/ Outils d'information et de sensibilisation

Le centre de ressources documentaires, le site internet

11/ Le travail pédagogique avec les scolaires

12/ Et encore...

13/ Revue de presse

15/ CD exposition

Le conseil d'administration

Membres de l'État

Claude AGERON, directeur de la D.D.E.A.

Gilles QUATREMERRE, directeur adjoint de la D.D.E.A.

Philippe GANION, chef du S.D.A.P.

Jeannie HODIN, inspectrice d'académie

Membres des collectivités locales désignés par le Conseil général



Jean-Claude TOURNAYRE, président du CAUE, conseiller spécial auprès du président du Conseil général

Denis DUCHAMP, conseiller spécial auprès du président du Conseil général

Jean-Pierre CONSTANT, conseiller général

Jacques ALEXANDRE, conseiller général

Raoul L'HERMINIER, vice-président du Conseil général

Olivier PEVERELLI, vice-président du Conseil général

Représentants des professions

Jacques DUNOGIER, président de la chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme

François ROSELL, représentant de l'ordre des architectes

Yolaine ARNICHAND, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche

Patrice PIERRON, représentant la fédération française du paysage

Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Guy DELUBAC, président de la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Martin CHENOT, directeur de l'école d'architecture de Saint-Étienne

Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale

Odile ROBERT, conseillère municipale Saint-Romain-de-Lerps

Francis DOUILLET, président du Pact H&D Ardèche

Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

Pierre LAQUET

Barbara TOUZOT, plasticienne

Roger DEMAUVE

Représentant élu par le personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

David MARTIN

Membres associés siégeant avec voix consultative

Alain CAZALI, président de la C.C.I. d'Annonay

Jean-Jacques DALMAIS, représentant la C.C.I. d'Aubenas

François-Régis MASSEBEUF, président de la chambre des notaires

Christian MARTIN, président de la chambre de métiers et de l'artisanat

Jean-Luc FLAUGÈRE, président de la chambre d'agriculture

Gérard CHAPUIS, représentant l'A.M.A. 07, maire de Soyons

François TRAN, école d'architecture de Lyon

Noël MARTINE, directeur du C.D.D.P. de l'Ardèche (invité)

Les membres adhérents

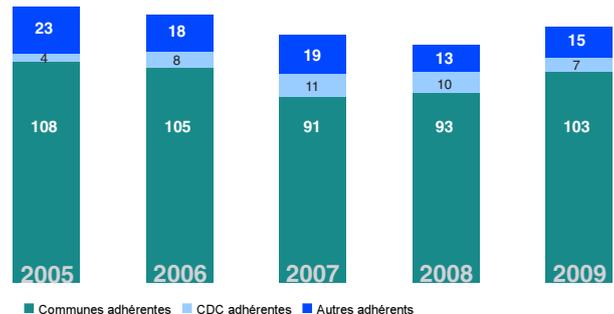
103 communes

7 communautés de communes

4 organismes divers

3 professionnels de l'architecture

8 particuliers



■ Communes adhérentes ■ CDC adhérentes ■ Autres adhérents

L'équipe technique

Isabelle BON, directrice - architecte

Patrice FLAMBEAUX, responsable d'études - architecte

Rémy MAISONNEUVE, responsable d'études - urbaniste

Guylaine MAGNIEZ, chargée de mission - environnement

David GRIMAUD, chargé d'études - architecte

Cyril GINS, chargé d'études - paysagiste

Myriam VAUTHIER, chargée d'études - architecte urbaniste

Amaël RAPHANEAU, chargé d'études - architecte

David MARTIN, infographiste - plasticien

Corinne MARZIN, comptable

Marie-Ange ANDRÉ, secrétaire

Séverine MONDINO, documentaliste - chargée de communication

STAGIAIRES

Amélie CREUX, étudiante en droit de l'urbanisme

Olivia LAURENT, étudiante architecte

Laura BOROTTO, étudiante en information et communication

2 Les nouveaux locaux du CAUE

Quelques années de prospection et de réflexion, plusieurs mois d'organisation, les dernières semaines pour boucler les cartons... et en quelques heures seulement le 6 cours du Palais, occupé par le CAUE depuis 1992, était vide et la "friche Luquet" reprenait vie.

L'enthousiasme a permis à toute l'équipe de gérer le déménagement tout en assurant le travail quotidien. Un défi à la hauteur de celui qui attend le CAUE pour faire vivre pleinement ses 400m² entièrement rénovés qui, outre des conditions de travail idéales, offrent aussi une réelle capacité d'accueil et d'ouverture sur un public très large.

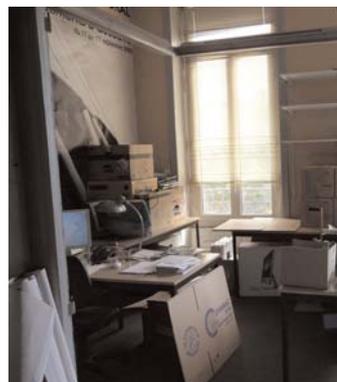
Un outil performant pour mettre en œuvre un ambitieux programme d'actions : expositions, rencontres professionnelles, formations, documentation, animations pédagogiques. Des missions qui, bien qu'existantes aujourd'hui, nécessitent plus d'espace et de visibilité pour prendre de l'ampleur et acquérir un réel rayonnement.

Une première démonstration en a été faite à l'automne à l'occasion des journées du patrimoine sonore et de l'inauguration officielle le 18 septembre 2009.

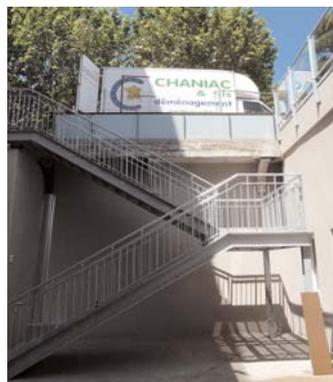
Un moment symbolique qui a permis aux personnalités, notamment au Président du Conseil général et au Sénateur Maire de Privas d'exprimer la confiance et l'ambition que l'ensemble du département de l'Ardèche met dans l'action du CAUE.

Un moment également empreint d'émotion, en particulier pour l'équipe et son Président Jean-Claude Tournayre, face à l'aboutissement d'un projet longuement mûri et qui recouvre plus largement tout un programme de développement du CAUE.

Enfin un moment précieux de partage et de convivialité avec tous nos partenaires qui ont pu découvrir en avant première les "éclats de villes", animations proposées dans le cadre des journées du patrimoine sonore.



Déménagement
du 6 cours du Palais



Emménagement à Luquet

18 mai 2009 :
déménagement / emménagement

18 septembre 2009 :
inauguration



Inauguration des nouveaux locaux du CAUE
de gauche à droite : Isabelle BON - directrice du CAUE, Pierre LAQUET - administrateur du CAUE
Anne-Marie RÉME-PIC - présidente du CAUE 26, Jean-Claude TOURNAYRE - président du CAUE 07
Pascal TERRASSE - président du Conseil général de l'Ardèche
Yves CHASTAN - sénateur maire de Privas et Michel TESTON - sénateur de l'Ardèche



Découverte des "échappées belles" par les invités

Formations des élus et techniciens 3

Le CAUE de l'Ardèche est à l'initiative, avec le PNR des Monts d'Ardèche et les 3 Pays du Département, d'un cycle de formation intitulé **"Urbanisme durable en Ardèche, des enjeux aux outils"**.

Au travers de ce programme, il s'agissait d'accompagner la réflexion des nouvelles équipes municipales et intercommunales sur les cadres et outils par lesquels elles programment et mettent en œuvre leurs projets d'aménagement.

Les sessions ont été structurées à partir des résultats d'un questionnaire proposé par le CAUE aux collectivités concernant les problématiques qu'elles rencontrent dans la conduite de leurs projets d'aménagement. Au total, le programme compte 17 rencontres territoriales dont les dernières se dérouleront en 2010, et qui privilégient des temps d'échanges organisés autour d'expériences commentées par les différents acteurs des projets.



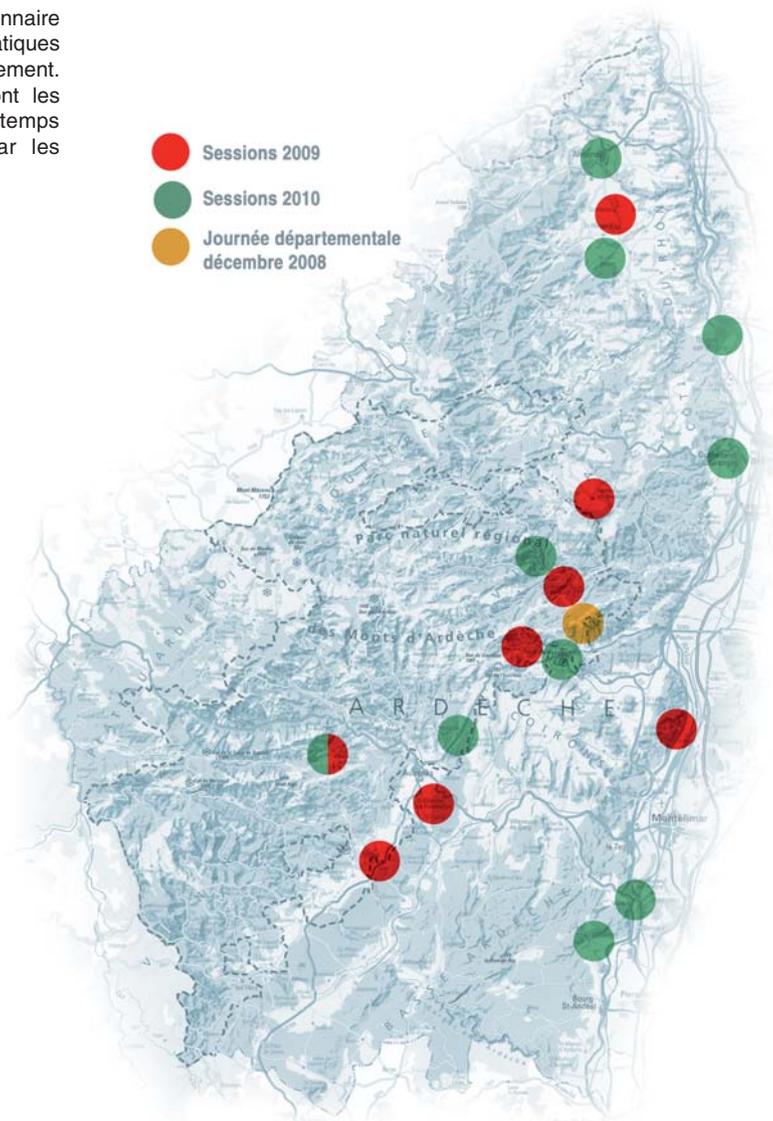
*Formation "Marchés publics et maîtrise d'œuvre"
Saint-Étienne-de-Fontbellon le 23 avril 2009*



*Formation "Élaborer un document d'urbanisme"
Les Ollières-sur-Eyrieux le 25 juin 2009*

8 sessions de formation
418 participants

Carte de localisation des sessions de formation 2009 et 2010



4 Le conseil aux collectivités

107 dossiers suivis

41 dossiers ouverts en 2009

Un département rural

Du fait de la ruralité du département de l'Ardèche, les services techniques des collectivités locales ne sont généralement pas (ou peu) dotés de compétences spécifiques en termes de programmation et de planification pour l'aménagement de leurs territoires.

L'accompagnement des dites collectivités reste donc une activité extrêmement importante du CAUE qui a assisté 78 communes sur l'année, dont 38 ayant conventionné courant 2009.

Les différentes échelles de projet

Aujourd'hui, beaucoup de collectivités sont dotées d'un document d'urbanisme. Ainsi, le CAUE est fréquemment sollicité pour accompagner les communes dans leurs projets d'urbanisme opérationnel, ou de construction ou de requalification de bâtiments et d'espaces publics.

Le CAUE contribue à ces projets opérationnels par des réflexions de faisabilité et d'aide à la décision et par l'accompagnement des communes pour la programmation de leurs équipements et la consultation de la maîtrise d'œuvre. Le CAUE reste également aux côtés des collectivités à titre de conseil pendant la réalisation effective des projets.



Soigner les stationnements



Affirmer un sol unitaire qui souligne l'existence d'une véritable place de village



Dessiner au sol des lignes qui rythment et relient les éléments de la place



Saint-Romain-de-Lerps
Planche d'ambiance et de matériaux

Réhabilitation et construction de bâtiments

Démographie et développement durable

Le département connaît une croissance importante de sa démographie et le CAUE est souvent sollicité lors de l'extension ou de la construction d'équipements publics, tels que mairie, salle d'activités et groupe scolaires, qui reflètent la dynamique locale.

L'éco-construction devient également un thème souvent abordé dans les projets communaux, après le fort intérêt soulevé par les particuliers rencontrés lors des permanences sur les territoires.

De manière plus générale le développement durable est au cœur de la réflexion du CAUE pour mener à bien ses missions de conseil auprès des collectivités.

33 dossiers suivis
14 dossiers ouverts en 2009



Nouvelle école primaire, Vesseaux

Aménagement d'espaces publics

Des espaces structurants

Pour une collectivité, la création ou la requalification d'un espace public est une démarche qui va bien au delà d'un aménagement ponctuel et localisé.

Réaliser un projet d'espace public, c'est donner du sens à la cité, contribuer à son identité, à sa vie sociale et structurer l'organisation urbaine.

Aujourd'hui l'espace public et son utilisation sont un lien indispensable pour le passage de la planification à l'urbanisme opérationnel et à la mise en œuvre des projets d'équipements ou d'habitat.

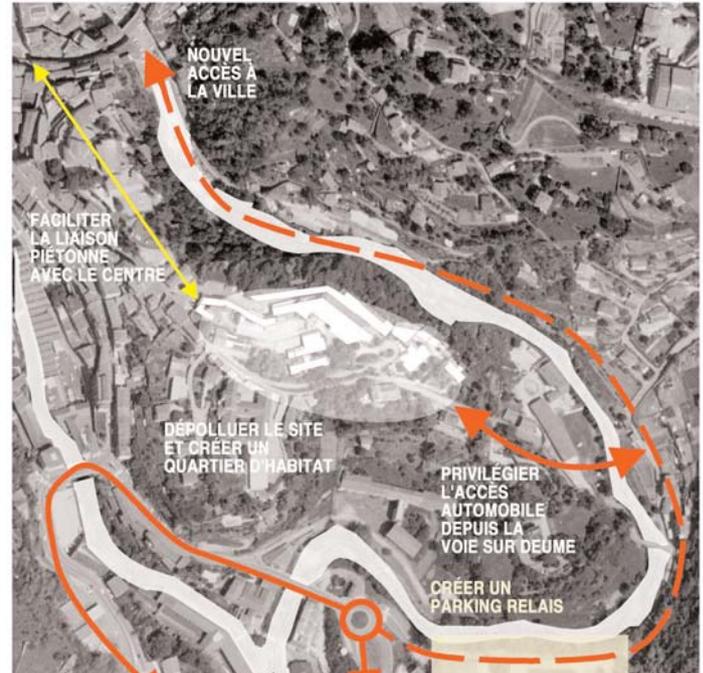
25 dossiers suivis
10 dossiers ouverts en 2009

Urbanisme opérationnel

Les sollicitations des collectivités ont été nombreuses en 2009 pour l'étude et la réalisation de projets d'urbanisme opérationnel. Dans la continuité du Grenelle de l'environnement, on observe que ces demandes d'accompagnement sont aujourd'hui largement orientées sur l'intégration des objectifs du développement durable dès l'amont des projets, tant à l'échelle de la composition urbaine que de la conception architecturale. Aussi, les sollicitations pour des projets "d'éco-quartier", "d'éco-hameau", "d'éco-lotissement", ou encore de "quartier durable" se sont multipliées.

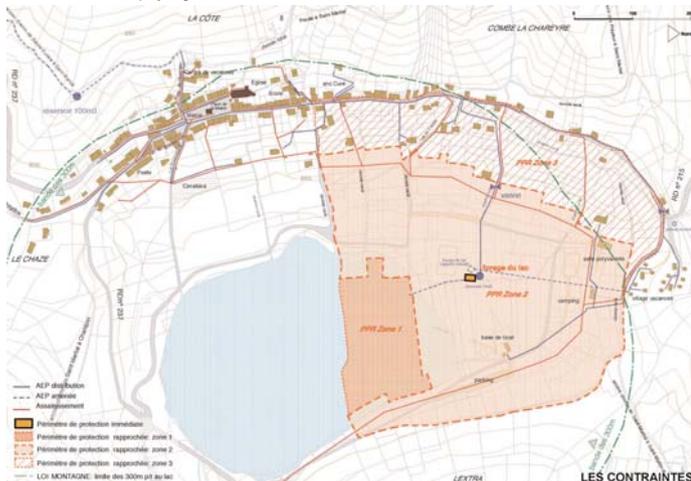
Le CAUE accompagne ainsi ces collectivités dans leurs réflexions préalables, de sorte à leur proposer des programmes de consultation adaptés, qu'il s'agisse d'études d'urbanisme ou de marchés de maîtrise d'œuvre.

27 dossiers suivis
10 dossiers ouverts en 2009



Source : CAUE de l'Ardèche
Étude AEU@ quartier de Fontanes, commune d'Annonay

Source : Amunategui Urbanisme
Étude paysagère en vue d'élaborer un carte communale, commune de Saint-Martial



Documents d'urbanisme

Depuis l'entrée en application de la loi SRU en 2001, le CAUE accompagne les communes qui le sollicitent dans leurs projets d'urbanisme réglementaire. L'intervention du CAUE consiste en premier lieu à expliciter ce qu'est un PLU ou une carte communale (contenu, étapes, acteurs...) et à accompagner la réflexion communale au travers d'un pré-diagnostic. Un programme de consultation de bureaux d'études est ainsi rédigé.

Le CAUE poursuit l'accompagnement des collectivités lors du suivi des études et dans l'animation de la concertation avec la population.

22 dossiers suivis
7 dossiers ouverts en 2009

6 Le concours départemental des villes et villages fleuris

50 ans d'existence

62 communes participantes



Remise des prix du concours 2008 le 28 février 2009

La remise des prix du concours 2008

La cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel du département le samedi 28 février 2009 a été placée sous le signe du jardinier. Une conteuse de "La forêt des contes en Vocance" est intervenue tout au long de la cérémonie pour emmener le public dans l'univers des légendes et de la sagesse des jardiniers. Une exposition sur les légumes ainsi que de nombreux ouvrages ont été présentés par la Bibliothèque départementale de prêt. 1000 clichés ayant servi à illustrer le livre "Le potager en images" ont été projetés tout au long de la cérémonie.

Le travail mené par les communes a également été mis en avant. Cédric d'Império, maire de FABRAS, commune de moins de 1000 habitants qui concourait pour la première fois, a présenté la démarche conduite et les aménagements réalisés sur sa commune.

Le concours 2009

Marquée par le 50^{ème} anniversaire du concours national des villes et villages fleuris, l'année 2009 a enregistré une forte augmentation de la participation des communes.

Sous l'impulsion du CAUE, 12 communes n'ayant jamais participé au concours ont tenté leur chance. Afin d'éclairer les nouvelles candidates sur les modalités du concours, le CAUE a organisé une demi-journée d'information le 18 juin à PRIVAS. Au cours de cette rencontre les critères d'appréciation ont été expliqués en détail. Les représentants des communes ont pu rencontrer les membres du jury et les questionner sur différents points du concours.

Le CAUE organise et anime le concours depuis l'appel à candidature jusqu'à la remise des prix aux lauréats.

Les tournées du jury constituent un des moments forts du concours. 16 journées ont été consacrées à la visite des communes inscrites. Le jury, constitué de 5 à 6 personnes parmi les 22 membres, arpente le département aux heures les plus chaudes de l'été.

Ces visites, largement relayées par les correspondants de la presse locale, sont chaque fois l'occasion d'échanges très fructueux entre les communes et les techniciens, amateurs et professionnels du tourisme qui constituent le jury. La qualité de l'accueil des communes n'a jamais été démentie depuis les débuts du concours.



Le jury en tournée à Saint-Agrève

Le conseil aux particuliers

7

Rendez-vous avec les architectes conseillers

Pour l'une de ses missions fondatrices, le CAUE de l'Ardèche a fait le choix d'un conseil aux particuliers réparti sur le territoire. Chaque mois, 11 lieux de permanences permettent à deux architectes de l'équipe du CAUE de rencontrer les particuliers qui envisagent de construire ou de restaurer.

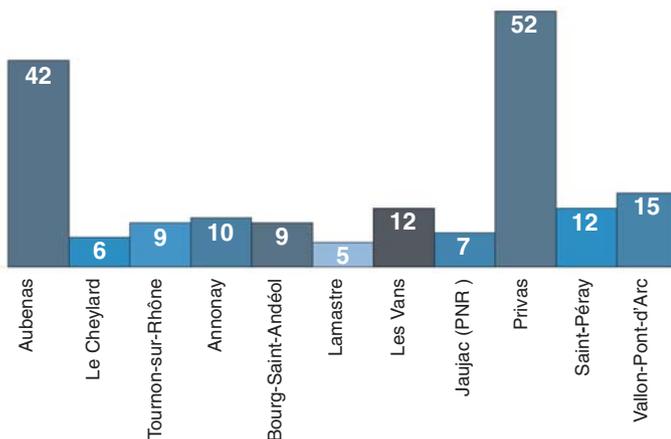
Ces conseils gratuits portent sur des aspects architecturaux, techniques, voire réglementaires. Lorsqu'ils sont prodigués suffisamment en amont, ils peuvent s'avérer précieux pour les particuliers confrontés à la complexité d'un projet de construction.

En terme de répartition des permanences et de volume d'activité, on relève une relative stabilité au fil des ans. Concernant les attentes des particuliers, on a constaté ces derniers mois des sollicitations fréquentes sur les qualités énergétiques ou durables des bâtiments. Sensibilisés au thème de l'écologie, dans une actualité marquée par le Grenelle de l'environnement, les futurs constructeurs intègrent de plus en plus souvent cette dimension à leur projet.

Au-delà de l'aspect "performance énergétique" et d'une réponse par les seules solutions techniques, le conseil généraliste et global proposé par le CAUE vise à réfléchir sur la cohérence d'ensemble du projet. Il permet de remettre en perspective ces questions et d'élargir aux différentes qualités d'une construction en termes de confort, d'usage, d'aménagement de l'espace, de rapport au site, ...

11 lieux de permanence

179 conseils



Opération façades en Ardèche Verte

189 dossiers

12 communes



État des lieux

Simulation

Sollicité en 2006 pour un accompagnement dans l'organisation et l'assistance technique de l'opération façades menée dans le cadre du CDPRA Ardèche Verte, le CAUE a connu, en 2009, un tournant dans le contenu de sa mission.

La dernière commission d'acceptation des dossiers de subvention de travaux ayant été programmée au mois de février 2010, au sein du Syndicat Mixte de l'Ardèche Verte, la fin imminente de l'opération s'est fait ressentir dès le deuxième semestre 2009.

En effet, cette contrainte de calendrier n'a pas manqué de susciter un fort surcroît d'activités, un grand nombre d'habitants manifestant le désir de s'inscrire dans le cadre du projet avant sa clôture.

Ainsi, les déplacements, l'élaboration de fiches-conseil techniques à chacun des habitants désireux de rénover sa façade, ainsi que le calcul des subventions en rapport aux travaux à effectuer ont constitué la part majeure de notre activité des derniers mois. Cela a été mené en parallèle des premières visites de conformité issues de l'aboutissement des dossiers les plus anciens, générant des déplacements auprès des pétitionnaires et la rédaction des premières fiches de conformité.

L'année 2009 aura donc marqué l'articulation entre la partie "conseil" de la mission et la partie "suivi de réalisation" du projet, donnant lieu, par la même occasion, aux premiers résultats de terrain.

Elle aura également donné l'heure des premiers bilans de l'opération, et notamment celui d'un intérêt fort pour le projet qui a enregistré l'élaboration de 189 fiches-conseil sur les douze communes concernées.

8 L'exposition "Contrées familières"

1 artiste

104 photographies

370 visiteurs

Le paysage, au même titre que l'architecture, l'urbanisme ou l'environnement, est depuis longtemps au cœur des préoccupations et de l'activité du CAUE.

En 2008 l'exposition "le paysage n'est pas ce que vous croyez" nous proposait une approche des paysages relégués: zones d'activités, banlieues, entrées de ville...

En 2009, Beatrix von CONTA nous a interpellés sur notre perception des paysages qui nous sont familiers : paysages quotidiens que nous ne voyons plus et que l'on ne nous montre plus... Paysages insoupçonnés, révélés par l'objectif d'une photographe.

Après plusieurs expositions organisées dans la galerie du théâtre de Privas, le CAUE de l'Ardèche a exploré d'autres lieux et, afin de marquer son ancrage sur l'ensemble du département, s'est rapproché pour cette année du public du nord de l'Ardèche.

À l'occasion de l'exposition "Contrées familières", le CAUE a ainsi souhaité travailler en partenariat avec le Groupe d'Art Contemporain d'Annonay et investir la Chapelle Sainte-Marie.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le dimanche 11 janvier 2009 en présence de Danièle SOUBEYRAND-GERY, conseillère régionale, Olivier DUSSOPT, député maire d'Annonay, Jean-Claude TOURNAYRE, président du CAUE, et Anne PERCHER, présidente du GAC. Ce vernissage a été animé par la "Forêt des contes en Vocance" et une dégustation offerte par les caves de Saint-Désirat a clos cette journée.



Discours de bienvenue de Olivier Dussopt, maire d'Annonay, Jean-Claude Tournayre, président du CAUE et Anne Percher, présidente du GAC lors du vernissage.

Éclats de ville(s)

- 2 bâtiments en résonance
- 3 interventions artistiques
- 1 conférence / débat

“Éclats de ville(s)” est le titre de la manifestation de médiation culturelle organisée par le CAUE de l’Ardèche et la ville de Privas à l’occasion des journées du patrimoine 2009.

La loi sur l’architecture de 1977 a confié aux CAUE une mission d’information et de sensibilisation du public sur les questions relatives à la qualité de l’architecture, de l’urbanisme et de l’environnement. Ainsi, de manière régulière, le CAUE de l’Ardèche propose des expositions et autres manifestations.

En 2009, à l’occasion de l’emménagement du CAUE dans ses nouveaux locaux, la focale a été mise sur une approche innovante du cadre de vie. En effet, s’intéresser à l’environnement sonore, c’est explorer conjointement ce qui fait le “vivre ensemble”, mais également les rapports que chacun entretient avec son cadre de vie.

Ces journées du patrimoine ont ainsi fait écho aux mutations récentes que connaît la ville de Privas. La création d’un ascenseur urbain et la poursuite de la mise en valeur du patrimoine ont été au cœur du programme élaboré en partenariat avec l’artiste sonore Didier Beauvalet qui, au cours du week-end, a investi tour à tour le beffroi de l’Hôtel de ville et les locaux du CAUE, pour la satisfaction d’un public venu particulièrement nombreux

Conférence “Ambiances de proximité”, entendre et s’entendre dans l’habitat individuel dense avec l’intervention de Cécile Regnault, architecte et Magali Paris, ingénieure paysagiste



Installation, dans les locaux du CAUE, d'une des interventions de l'artiste sonore Didier Beauvalet



10 Outils d'information et de sensibilisation

1350 ouvrages

44 nouvelles acquisitions

14 abonnements

Le centre de ressources documentaires

Un lieu d'information ouvert au public

Avec l'emménagement du CAUE dans les locaux de l'ancienne friche Luquet, le centre de ressources documentaires a gagné en visibilité. Situé à l'entrée, il peut empiéter aisément sur le hall pour valoriser une partie du fonds documentaire lors de certaines manifestations.

Le fonds est constitué de plusieurs centaines d'ouvrages. Une place importante est faite aux revues et, pour certains titres tels que l'Architecture aujourd'hui, le CAUE dispose de collections presque complètes, il s'adresse à tous les publics qui, pour des raisons professionnelles ou des projets personnels, peuvent être intéressés par les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages ou de l'environnement.

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, de préférence sur rendez-vous.

Avec le déménagement, "tri" et "classement" auront été les mots clefs de l'année écoulée. Un travail de fond a été mené avec Laura Borroto (stagiaire en information et communication) dans ce sens. Il a abouti sur un plan de classement qui reste à formaliser avec la cotation de l'ensemble des ouvrages du fonds documentaire.

En interne, les axes de recherches et d'acquisitions dominants ont concerné les espaces publics, les quartiers durables et le Grenelle de l'environnement. Les principales demandes externes portaient sur l'architecture vernaculaire et sur les documents auxquels le CAUE a contribué (les cahiers de recommandations architecturales publiés par le PNR des Monts d'Ardèche et la revue Passerelle de l'Union régionale des CAUE).

Le site internet

Le site Internet du CAUE de l'Ardèche, c'est chaque mois une moyenne de 2750 pages visitées par 850 visiteurs différents. Il est un réel espace d'information régulièrement actualisé.

La mise en ligne des diaporamas ou supports utilisés lors des différentes formations organisées contribue largement à cet essor puisque cela correspond à plus de 850 documents téléchargés mensuellement.

Le guide sur l'assainissement communal réalisé en 2002 témoigne de l'intérêt porté actuellement à cette thématique, avec une moyenne mensuelle de près de 150 téléchargements.

Les informations liées à l'actualité du CAUE commencent également à circuler par le biais du site Internet. Chaque mois, une trentaine de particuliers vient ainsi prendre connaissance du calendrier des permanences et, durant la période de recrutement, environ 250 personnes ont visualisé les profils de poste.

<http://www.archi.fr/CAUE07/>



Un centre d'information et de documentation ouvert au public

Le travail pédagogique avec les scolaires

11

5 lycées
175 élèves

Le CAUE a une mission de sensibilisation, notamment auprès des jeunes dans le cadre d'un travail pédagogique avec les scolaires.

Ces rencontres peuvent avoir lieu, soit à l'initiative des enseignants, soit dans le cadre d'une manifestation organisée par le CAUE (exposition, colloque, conférence, séminaire...).

“Contrées familières”

L'exposition photographique de Beatrix von Conta a été présentée à Annonay dans la chapelle Sainte-Marie.

Elle a fait l'objet de visites les 23 et 25 janvier 2009, commentées par le CAUE et l'artiste, pour les élèves de première du lycée agrotechnologique d'Annonay ainsi que les élèves de première du lycée Saint-Régis, les invitant à ouvrir les yeux sur notre quotidien.

“Éclats de ville(s)”

A l'occasion des journées du patrimoine, plusieurs classes de Privas ont été accueillies au CAUE pour s'initier au patrimoine sonore et découvrir ainsi une dimension particulière de notre cadre de vie. Après leur avoir expliqué les aspects techniques de son métier, Didier Beauvalet, artiste sonore, les a invitées à un “salon d'écoute”, pour discerner différentes ambiances, d'ici ou d'ailleurs, et comprendre comment les sons composent une identité propre à chaque lieu.

L'installation “échappées belles”, véritable kaléidoscope sonore, a ensuite permis à chacun de prêter une oreille attentive, afin de reconnaître des extraits sonores captés à Privas et témoignant de la diversité de la ville. Une expérience qui offre une large dimension sociale et qui, à n'en pas douter, a incité les élèves à décrypter notre patrimoine sonore et à porter une attention différente à nos modes de vie collective.

Les outils de protection du paysage

La classe de BTS gestion et protection de la nature du lycée agricole Olivier de Serre d'Aubenas a entamé une démarche de réflexion sur le paysage au travers de plusieurs rencontres et visites de terrain. Le CAUE a rencontré cette classe pour aborder avec eux la naissance du paysage à travers la peinture. La projection d'une centaine de tableaux datant du moyen âge à nos jours a permis de montrer les facteurs et les signes de la naissance du paysage dans l'esprit de l'homme. Dans une seconde partie ont été abordés les outils de protection du paysage.

De l'émergence de la notion de monument historique jusqu'au volet paysager du permis de construire, les outils de protection du patrimoine

et du paysage n'ont cessé de se multiplier. Textes de loi, outils de gestion et de connaissance du paysage, le CAUE a fait avec les élèves le point sur l'origine et l'évolution des outils qu'ils auront à utiliser dans leur future carrière d'acteurs du paysage.

“Le développement durable, un avenir pour l'homme”

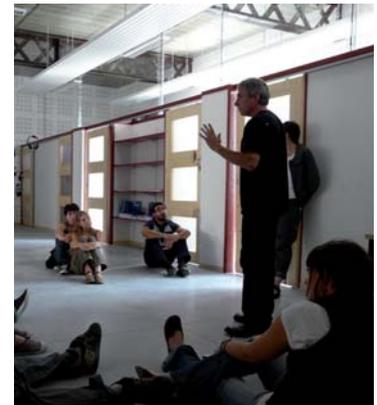
Dans le cadre du forum éco-citoyen organisé par le lycée Vincent d'Indy le 20 novembre 2009, le CAUE a proposé un atelier de sensibilisation au projet d'architecture durable à deux groupes de lycéens volontaires.

Une première présentation du CAUE a porté sur les évolutions de la maison individuelle à travers les époques sur le territoire ardéchois, mettant l'accent sur les principes de construction bioclimatique.

S'en est suivi un exercice pédagogique ciblé sur le passage du programme au projet d'architecture. Chaque groupe d'élèves s'est ainsi vu attribuer un site de travail afin d'y implanter et formaliser une maison selon le programme et les principes définis au préalable. Cet exercice s'est conclu par une présentation commentée des travaux réalisés, aboutissant à une ouverture sur les limites réglementaires du projet dans sa dimension urbaine.



Visite commentée lors de l'exposition “Contrées familières”



Éclats de ville(s) - débat avec Didier Beauvalet

12 Et encore....

Membre de commission

Commission Départementale de la nature, des paysages et des sites

Membre de comités techniques

Comité technique pour la charte de gestion durable des territoires
Comité technique des Villages de Caractère

Membre de comité de pilotage

Comité de pilotage du Pays d'Art et d'Histoire en Vivarais Méridional

Jurys

Jury de l'appel à projet "aménagement extérieurs et espaces publics en bois local" du Pays de l'Ardèche Méridionale & Fibois

Intervention auprès des porteurs de projets de la pépinière d'entreprises du Pays de l'Ardèche Méridionale "l'Espéidou"

jurys de concours

Maîtrise d'ouvrage : Vivarais Habitat
Lieu : Le Teil
Objet : Gendarmerie
Lauréat : Cabinet 3A, Le Teil

Maîtrise d'ouvrage : Vivarais Habitat
Lieu : Annonay
Objet : Réhabilitation "quartier le Zodiaque"
Lauréat : Cabinet Bernard Paris, Vienne

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de l'Ardèche
Lieu : Saint-Pierreville
Objet : Maison de retraite "Les Myrtilles"
Lauréat : Cabinet François Cuche, Privas

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de l'Ardèche
Lieu : Annonay
Objet : Maison du département "La Lombardière"
Lauréat : Cabinet Jean-Pierre Genevois, Lyon

Maîtrise d'ouvrage : Vivarais Habitat
Lieu : Privas
Objet : Réhabilitation ancienne usine Clément Faugier
Lauréat : Cabinet Bernard Bancelhon
& cabinet Fabre et Doinel, Aubenas

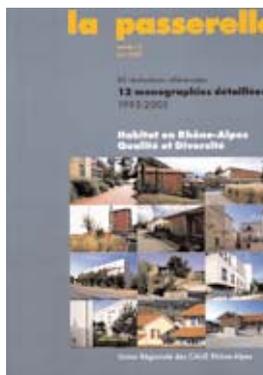
Maîtrise d'ouvrage : Hôpital local commune de Burzet
Lieu : Burzet
Objet : EHPAD "Chalambelle"
Lauréat : non encore attribué

Le réseau



Regroupant les 7 CAUE de Rhône-Alpes, l'union des CAUE permet de coordonner les actions de portée régionale et de mettre en œuvre des expositions, publications et formations, et notamment en 2009 :

- Formation : Qualité d'usage et accessibilité des espaces publics
- Publication : "La passerelle n°5 : "habitat en Rhône-Alpes, qualité et diversité".



Depuis 2005, l'Union régionale des Caue en Rhône-Alpes mobilise son réseau pour identifier les opérations d'habitat les plus remarquables construites entre 1995 et 2005. Chaque Caue a été missionné pour repérer les opérations les plus innovantes en matière d'habitat dense, habitat intermédiaire, habitat social, opérations mixtes, contraintes énergétiques, insertion paysagère... Au final, 80 opérations particulièrement significatives ont été sélectionnées et sont présentées dans ce numéro de La Passerelle.

Un CD-Rom accompagne la revue.



La Fédération est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

85 articles de presse locale
12 articles de revue spécialisée
49 articles internet

PRIVAS

CULTURE - Du 14 au 20 septembre, Les journées du patrimoine vont être placées sous le signe du son

« Éclats de ville », éclats de champs sonores

Les journées du patrimoine auront lieu du 14 au 20 septembre, avec une opération nommée « Éclats de ville » proposée par la mairie de Privas et le CAUE de l'Ardèche (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement). Le programme a été présenté par Jean-Claude Tournayre, conseiller général et président du CAUE, Dominique Buis adjointe à la mairie de Privas, Isabelle Bon directrice du CAUE et Didier Beauvalet artiste sonore. Jean-Claude Tournayre a précisé que cette année, cette manifestation sera l'occasion

Des casques suspendus dans la ville

d'inaugurer les nouveaux locaux du CAUE situés à l'emplacement des anciens établissements Luquet réhabilités. Dominique Buis a rappelé les objectifs de la municipalité qui tiennent en trois axes, le développement de l'habitat, le développement durable et l'accessibilité.

Isabelle Bon a défini le patrimoine sonore qui ne doit pas se limiter au bruit, source de nuisances. Elle estime qu'il s'agit d'un « élément qualitatif

de notre cadre de vie devant être présenté aussi dans ses aspects positifs ». Didier Beauvalet a détaillé l'ensemble des manifestations qui se produiront durant cette semaine. D'abord, à partir de lundi 14 septembre, avec « Éclats de villes », les rues seront remplies de sons diffusés par la sonorisation de la ville. L'artiste a voulu situer les sons de la ville dans un espace de temps et de lieu plus large. Vendredi après-midi, samedi à la mairie et dimanche, dans les locaux du CAUE, se déroulera l'opération « salon d'écoute ».



De gauche à droite, Dominique Buis, Jean-Claude Tournayre, Isabelle Bon et Didier Beauvalet.

des sons et des voix de la ville. Enfin, pour l'étude de l'environnement sonore dans les nouveaux quartiers dotés avec notamment la problématique de la frontière entre les zones publiques et le zones privées, une conférence sera animée par Cécile Rispault architecte et Magali Paris, ingénieures paysagiste le 17 septembre à 20 heures au CAUE. Attention, le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au plus tard le 11 septembre au CAUE 2, bis avenue de l'Europe Une. 07000 Privas. JACQUES JUNG

Urbanisme

CAUE 07 : de nouveaux locaux pour de nouvelles ambitions

PRIVAS (07) - Installé depuis quelques mois sur le site réhabilité de l'ancienne usine Luquet, le CAUE de l'Ardèche a inauguré il y a peu ses nouveaux quartiers qui devraient lui permettre de mieux accueillir les particuliers auxquels il veut s'ouvrir plus largement.

Voilà plus de 10 ans que le CAUE de l'Ardèche attendait de nouveaux locaux. Alors forcément l'inauguration des nouveaux quartiers du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, qui s'est déroulée il y a quelques jours, était un événement.

Jusqu'ici installé Cours du Palais, le CAUE occupe désormais le 1^{er} étage de l'ancienne usine Luquet dont la réhabilitation, portée par la ville de Privas et la SEMPAP, a pour objectif de créer une « liaison verticale entre le bas et le bas de Privas ».

Occupé au rez-de-chaussée par la Trésorerie départementale, ce nouveau bâtiment, équipé d'une façade photovoltaïque, fait valoir « une architecture à la fois moderne et respectueuse de l'esprit du site », comme le souligne le maire de Privas Yves Chastan qui estime également que « ce bâtiment symbolise la volonté de dynamiser Privas ».

Une qualité également soulignée par le Président du Conseil général Pascal Terrasse qui a réaffirmé que le Département serait toujours aux côtés du CAUE, « du moins tant qu'il en aura les moyens... », pronant au passage l'architecture contemporaine et l'audace des architectes d'aujourd'hui.

S'ouvrir au grand public

Installée depuis fin mai dans ses nouveaux locaux, l'équipe du CAUE de l'Ardèche, composée d'une dizaine de personnes (et bientôt de 13), y a trouvé des conditions de



Anne-Marie Remic-Pic, présidente du CAUE voisin de la Drôme, Jean-Claude Tournayre, président du CAUE de l'Ardèche, Pascal Terrasse, président du Conseil général, Yves Chastan, maire de Privas, et le sénateur Michel Teston étaient présents pour inaugurer les nouveaux locaux du CAUE de l'Ardèche.

travail idéales avec une surface quasiment doublée et surtout un positionnement stratégique dans Privas.

Ayant pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, le CAUE accompagne les collectivités et forme les élus et les professionnels. Tout en poursuivant ces missions, l'objectif du CAUE et de sa directrice Isabelle Bon, est aujourd'hui de développer le conseil aux particuliers et donc de s'ou-

vrir plus largement au grand public.

D'abord avec des permanences gratuites assurées en 12 points sur le territoire, mais aussi grâce à ce nouveau bâtiment et à son hall comprenant un centre de documentation accessible à tous, et un espace qui pourra accueillir des expositions et des rencontres à destination du public.

J. Fournier

EXPOSITION

Photos de paysages particuliers



La photographie est très sensible à l'évolution et à la fragilité des paysages.

La chapelle Sainte-Marie, on peut aller méditer à partir de jeudi sur l'exposi-

tion de photos "Contrées familiaires", organisée par le Conseil d'architecture, d'ur-

banisme et de l'environnement et par le GAC. Environ 80 photos, regroupées en différentes séries, ont été sélectionnées parmi l'œuvre de la Drômoise Béatrix von Conta. On court peu de risques d'être déçu, car les clichés de cette artiste professionnelle s'avèrent saisissants. Il s'agit de paysages, mais toujours choisis en fonction d'un objectif didactique. On y trouve des aperçus de quartiers urbains, de campagne ou de chantiers, qui révèlent souvent des conflits ou des dialogues dans l'espace ou le temps.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvert au public du jeudi au dimanche, de 14 à 19 heures, jusqu'au dimanche 8 février.

LES OLLIÈRES-SUR-EYRIEUX

Ardèche : l'urbanisme durable en question

La semaine dernière s'est tenue aux Ollières une réunion co-organisée par le CAUE (conseil en architecture urbanisme et environnement) de l'Ardèche, le Parc naturel des Monts d'Ardèche et le territoire concerné en l'occurrence Val-dac (Valence Drôme Ardèche Centre), qui est composé de 105 communes (91 ardéchoises et 14 drômoises), de 10 communautés de communes, et de 15 cantons, soit au total 213 039 habitants.

Cette coopération instaurée entre le CAUE et les territoires, propose aux élus et techniciens du territoire un cycle de formations gratu-

ites à "l'urbanisme durable".

Ces formations viennent répondre aux attentes exprimées par les acteurs du territoire sur les nouveaux enjeux, règlements et outils liés à l'urbanisme dans un contexte de développement durable.

Ainsi ont été abordés de manière plus précise, les objectifs d'un document d'urbanisme (contexte réglementaire), le contenu et les étapes d'élaboration des documents d'urbanisme.

Mais aussi la concertation dans les documents d'urbanisme ; les outils de la mixité sociale ; le dimensionnement des zones AU ;



Béatrice Lung (DDEA) et Rémi Maisonneuve (CAUE) mènent les débats.

le dimensionnement des objectifs de développement (capacité d'accueil, cohérence entre PADD et zonage...).

14

**Ce rapport d'activité 2009
est illustré par une exposition intitulée
"Une année d'activité", présentée dans
les locaux du CAUE de l'Ardèche.**

**Vous trouverez une version numérique
dans le CD Rom ci-contre.**

CD exposition 15

“Une année d’activité”

